

# ÉTUDES ET MÉMOIRES

## I

### NOTES SUR LA DÉCLINAISON LATINE

PAR M. LEJEUNE

Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux

#### I. — LES FORMES DE NOMINATIF PLURIEL DU GENRE ANIMÉ

Du nominatif pluriel en *-ūs* de la quatrième déclinaison, deux explications ont été proposées, l'une phonétique (Sommer), l'autre analogique (Brugmann). Pour F. Sommer<sup>1</sup>, la finale i. e. *\*-ěw-ěs* (skr. *-awaḥ*, gr. *-εες*), d'où ital. et celt. *-owes* (gaul. *Lugoves*)<sup>2</sup>, se serait en latin, par syncope de *-ě* en syllabe finale, trouvée réduite à *\*-ous*, d'où *-ūs*. L'hypothèse d'une telle syncope est de celles que l'absence d'autres exemples ne permet ni d'infirmer ni de confirmer<sup>3</sup>.

Pour K. Brugmann<sup>4</sup>, au nominatif en *\*-owes > \*-uis*, le latin aurait substitué la finale *-ūs* d'accusatif (issue de *\*-uns*), à l'analogie des paradigmes où les deux cas avaient des finales semblables : thèmes consonantiques (nom. acc. *-ēs*), cinquième déclinaison

1. *Handbuch der lat. Laut- u. Formenlehre*<sup>3</sup> [1914], § 230, p. 392 ; *Kritische Erläuterungen* [1914], n. 97, p. 111. M. Leumann (Stolz-Schmalz, *Lat. Gr.*<sup>5</sup> [1928], § 192 c, p. 275), s'il écarte la théorie de Brugmann, ne paraît pas adhérer sans réserve à celle de Sommer. J. Vendryes (Meillet-Vendryes, *Traité de gr. comp.* [1924], § 717, p. 451) enseigne, sans plus, que « le nominatif en *-ūs* repose sur *\*-ew-es* », bien qu'il n'admette, semble-t-il, d'autre syncope que celle d'un *-ō-* en syllabe fermée après *w* (§ 114, p. 77, et § 595, Rem., p. 376).

2. Les formes de l'osque et de l'ombrien nous sont inconnues.

3. Les seuls exemples allégués appartiennent à des dissyllabes (*\*yowos > iūs*, *\*rowos > rūs*), non à des polysyllabes tels *\*manowes*, etc., — mettent en cause la finale *\*-owes*, non la finale *\*-owes*, — et surtout sont loin d'être eux-mêmes sûrs (voir Ernout-Meillet, *Dict. étym.* [1932], s. u. *iūs*, *rūs*).

4. *Abrégé* [1905], § 479, p. 412 ; *Grundriss II*<sup>3</sup>, II [1911], § 223, p. 215. C'est l'explication que reprend A. Ernout, *Morph. hist.*<sup>2</sup> [1927], § 85, p. 105.

(nom. acc. *-ēs*) : *manūs* aurait donc, secondairement, servi de nominatif parce que *pedēs* était nominatif aussi bien qu'accusatif ; *uoltūs* aurait servi de nominatif parce que *faciēs* était nominatif aussi bien qu'accusatif. Mais l'analogie ne s'exerce guère qu'entre paradigmes qui, par quelque côté, se trouvent déjà coïncider ; or la flexion des thèmes en *-u-*, si elle a entretenu d'étroits rapports d'abord avec celle des thèmes en *-i-* (à date italique), puis avec celle des thèmes en *-o-* (à date latine), n'a jamais eu de points de contact avec celle des thèmes consonantiques<sup>1</sup> ou celle des thèmes en *-ē-* ; on voit donc mal comment aurait pu s'amorcer l'action analogique invoquée par Brugmann. C'est là le point faible de sa théorie.

Au reste, le nominatif *pedēs* (dont, pour Brugmann, la création du nominatif *manūs* suppose l'existence) résulte lui-même, on le sait, d'une innovation latine. La désinence athématique i. e. *\*-ēs* (skr. *-āḥ*, gr. *-ες*, etc.) est supposée par les formes osques (*humuns* < ital. *\*hōmōn-ēs*) et ombriennes (*frater* > ital. *\*frātēr-ēs*) aussi bien que par les formes celtiques ; et c'est en latin seulement qu'y a été substituée la finale *-ēs* (i. e. *\*-ēy-ēs*) des thèmes en *-i-*<sup>2</sup>.

Il subsiste, au total, en latin bien peu de formes anciennes de nominatif pluriel, puisque, dans les deuxième et première déclinaisons aussi, se sont trouvées éliminées les finales indo-européennes *\*-ōs* (skr. *-āḥ*, got. *-ōs*) et *\*-ās* (skr. *-āḥ*, got. *-ōs*), qui se conservaient encore en italique (osque *Núvlanús*, *aasas* ; ombr. *Ikuvinus*, *urtas*), et auxquelles le latin a substitué les finales pronominales *\*-oi* (d'où *-ei*, puis *-i*) et *\*-āi* (d'où *-ae*).

De ces diverses innovations du latin, les comparatistes paraissent

1. Toutefois, pour le datif-ablatif pluriel des thèmes consonantiques, l'ombrien a emprunté aux thèmes en *-u-* la voyelle de liaison nécessaire devant une désinence qui commençait elle-même par une consonne : dat.-abl. *fratrus* (d'un plus ancien *\*frātr-u-foš*). Mais l'osque, comme le latin, recourt aux thèmes en *-i-* : osq. *līgis* (d'un plus ancien *\*lēg-i-foš*), lat. *frātr-i-bus*, *lēg-i-bus*.

2. Outre le datif pluriel en *-i-bos* > *-i-bus* (voir note précédente), les deux flexions avaient en commun le datif singulier en *-ei* : l'identité des datifs singuliers entraîna l'identification des génitifs singuliers (thèmes en *-i-*, G. *\*-ēs* > *-is*, au lieu de *\*-eis*, à l'analogie des thèmes consonantiques ; en osco-ombrien, c'est, au contraire, le génitif en *-eis* qui s'est étendu aux thèmes consonantiques). — De plus, à partir du moment où lat. *\*-im* eut abouti à *-em*, les deux flexions avaient en commun l'accusatif singulier ; mais l'identification des accusatifs pluriels n'en est résultée qu'au cours de l'époque historique. Par contre, l'identification des nominatifs pluriels est antérieure aux premiers textes, alors que les nominatifs singuliers n'ont de formes communes que dans un nombre restreint de mots : *urbs* (de *\*urbīs*) et *plebs*, *celer* (de *\*celerīs*) et *dēgener*, etc.

admettre, tacitement, que la dernière mentionnée est la première en date. C'est la seule qui se retrouve hors du latin : nom. pl. gaul. *Tanotalicnoi*, v. irl. *fir* < \**wiroi*, gr. *λόχοι*, etc. Mais elle se présente, d'une langue à l'autre, dans des conditions différentes. En celtique, les démonstratifs (qui ne sont pas employés au vocatif) ont bien imposé aux noms leur finale de nominatif (v. irl. *fir*), mais ont laissé subsister, en fonction de vocatif, la finale nominale ancienne (v. irl. *firu* < \**wirōs*); en germanique, les adjectifs seuls (dans la déclinaison dite forte) ont reçu la finale des démonstratifs (got. *blindai* comme *pai*), tandis que le nominatif des substantifs n'était pas altéré (got. *wulfōs*); en osco-ombrien, c'est la finale nominale qui évince la finale pronominale (osque nom. pl. *pūs* < \**hōs*, *iusc* < \**eyōs-ke*, etc.); en latin, c'est l'inverse; etc. Il s'agit donc d'actions analogiques qui sont intervenues au cours du développement propre de chaque langue. C'est indépendamment que lat. *lupī* a été refait sur *is-tī*, gr. *λόχοι* sur *τοί* (οί), v. sl. *vŕŕci* sur *tī*. C'est indépendamment aussi que lat. *istae* a été refait sur le masculin, puis *palmae* sur *istae*, et qu'en grec *ταί* (αί) a été refait sur *τοί* (οί), puis *παλάμαι* sur *ταί*; d'ailleurs, gr. *-αι* repose sur \**-ai*, mais lat. *-ae* sur \**-āi*, et le latin archaïque a peut-être trace encore de *-ās* tant dans la flexion pronominale que dans la flexion nominale<sup>1</sup>. Il n'y a donc aucune raison de penser qu'en latin *lupī* ou *palmae* soient plus anciens que *pedēs* (aucun vestige ne subsiste de \**-ēs* > \**-īs*) ou que *manūs* (aucun vestige ne subsiste de \**-ōves* > \**-uis*).

Or si l'on suppose, au contraire, que les réfections sont plus

1. A l'époque républicaine appartiennent la dédicace de Pisaurum (*C. I. L.* 1<sup>2</sup> 378; Ernout, *Recueil*, n° 75) : *Iunone rec. | matrona Pisavaese | dono dedit (avec matrōnā[s] Pisavaerē(n)sē(s), nominatif pluriel), et les atellanes de Pomponius de Bologne (contemporain de Lucrèce), chez qui l'on relève : quot laetitias insperatas modo mi inrepere in sinum (sept. troch.), et : ego quaero quod comedim, hās quaerunt quod cacent, contrariumst (sept. troch.); mais s'agit-il ici d'un archaïsme ou d'un provincialisme (influence ombrienne à Pisaurum, influence osque dans la langue des atellanes)? Les exemples de l'époque impériale dans des inscriptions de Cisalpine (*C. I. L.* V 5078, etc.), de Rome (*C. I. L.* VI 17959, etc.), d'Afrique (*C. I. L.* VIII 21071, etc.) relèvent, eux, de la tendance romane à confondre nominatif et accusatif pluriel dans la première déclinaison à l'analogie de la troisième : *filias* devient nominatif-accusatif comme *matrēs* (*filias matri fecerunt* : *C. I. L.* VIII 3783), et il y a même une amorce de confusion parallèle dans la deuxième déclinaison (*filios et nepotes... patri posuerunt* : *C. I. L.* VIII 7467). Les tablettes d'envoûtement, (qu'on date de 75 à 50 avant notre ère) présentent un nominatif en *-ās* (*Protinus tradas illanc Febri quartanae, tertianae, cottidianae, quas cum illa luctent* : Ernout, *Recueil*, n° 140), où la date du texte invite à voir un provincialisme (comme chez Pomponius) plutôt qu'un premier symptôme, en latin vulgaire, des confusions qui interviendront sous l'Empire. — Voir M. Leumann (*Stolz-Schmalz, Lat. Gr.*<sup>5</sup> [1928], § 192 f., p. 276).*

récentes dans les première et deuxième déclinaisons que dans les troisième et quatrième, il en résulte une explication plus satisfaisante de l'ensemble des faits. Les formes des cas directs du pluriel<sup>1</sup> seraient, au début de l'évolution latine (en symbolisant respectivement par III<sup>c</sup> et par III<sup>l</sup> les thèmes consonantiques et les thèmes en *-i-*) :

|    | I                        | II                       | III <sup>c</sup>         | III <sup>l</sup>         | IV                         | V                          |
|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------------|----------------------------|
| N. | <i>-ās</i>               | <i>-ōs</i>               | <i>-ēs</i> > <i>-īs</i>  | <i>-ēs</i>               | <i>-owes</i> > <i>-uis</i> | <i>rēs</i>                 |
| A. | <i>-ans</i> > <i>-ās</i> | <i>-ons</i> > <i>-ōs</i> | <i>-ens</i> > <i>-ēs</i> | <i>-ins</i> > <i>-īs</i> | <i>-uns</i> > <i>-ūs</i>   | <i>rens</i> > <i>rēs</i> . |

Les rapports de formes existant entre les deux cas dans la grande majorité des noms auraient entraîné, indépendamment, l'élimination de la finale disyllabique des thèmes en *-u-*, et l'élimination de la finale brève des thèmes consonantiques. Pour les premiers, l'hypothèse de Brugmann, ainsi modifiée et élargie, se trouve plus solidement assise ; pour les seconds, l'action des thèmes en *-i-* n'est plus seule en jeu, mais se trouve appuyée par l'action du système tout entier. De là une seconde phase :

|    | I          | II         | III <sup>c</sup> | III <sup>l</sup> | IV         | V            |
|----|------------|------------|------------------|------------------|------------|--------------|
| N. | <i>-ās</i> | <i>-ōs</i> | <i>-ēs</i>       | <i>-ēs</i>       | <i>-ūs</i> | <i>rēs</i>   |
| A. | <i>-ās</i> | <i>-ōs</i> | <i>-ēs</i>       | <i>-īs</i>       | <i>-ūs</i> | <i>rēs</i> , |

après laquelle l'unité du système se serait trouvée rompue par l'intrusion des finales pronominales dans le groupe des deux premières déclinaisons :

|    | I                       | II                                  |
|----|-------------------------|-------------------------------------|
| N. | <i>-āi</i> > <i>-ae</i> | <i>-oi</i> > <i>-ei</i> > <i>-ī</i> |
| A. | <i>-ās</i>              | <i>-ōs</i> .                        |

Plus tard, au sein du groupe athématique (III-IV-V), la dernière disparité qui subsistât (nom. *-ēs*, mais acc. *-īs* des thèmes en *-i-*) s'effaça, comme on sait, à la fin de la République et au début de l'Empire. Deux solutions étaient, *a priori*, possibles : extension de *-īs* au nominatif, extension de *-ēs* à l'accusatif. Toutes deux ont été tentées, dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle. Dans la

1. Nous laissons ici de côté les pronoms personnels du pluriel *nōs* et *uōs*, qui présentent bien une forme commune pour le nominatif et l'accusatif, mais qui se trouvaient trop à l'écart de la flexion nominale pour avoir pu l'influencer.

*sententia Minuciorum* de 117, *fineis* (c'est-à-dire *finīs*) est à la fois nominatif et accusatif ; mais, aux deux cas, un autre thème en *-i-* a la finale *-ēs* (*Langenses*)<sup>1</sup> ; déjà la *lex repetundarum* de 123 présentait *ceiueis* (c'est-à-dire *ciūis*) nominatif à côté de *omnis* accusatif<sup>2</sup> ; trois quarts de siècle plus tard, le règlement religieux de 58 a encore *pelleis* nominatif à côté de *Quinctilis* accusatif<sup>3</sup> ; le témoignage des inscriptions, celui aussi des manuscrits<sup>4</sup> sont confirmés par Varron, qui enseigne qu'au I<sup>er</sup> siècle encore, le choix existe, pour les thèmes en *-i-*, entre deux nominatifs : *hae puppis, restis et hae puppes, restes* (*L. L.* VIII, 66) ; Lucrèce, sur le vieil accusatif pluriel *uis*, que connaît également Salluste, refait un nominatif *uis*<sup>5</sup>. Mais la finale *-ēs* devait l'emporter, sous l'influence des thèmes consonantiques ; l'existence de l'accusatif singulier en *-em*, commun à toute la troisième déclinaison, favorisait d'ailleurs leur action. Si bien qu'au I<sup>er</sup> siècle de l'Empire, l'identification des formes de nominatif pluriel et d'accusatif pluriel est achevée dans tout le type athématique :

|    | III <sup>c</sup> | III <sup>l</sup> | IV  | V   |
|----|------------------|------------------|-----|-----|
| N. | -ēs              | -ēs              | -ūs | rēs |
| A. | -ēs              | -ēs              | -ūs | rēs |

1. *C. I. L.* I<sup>1</sup> 199 = I<sup>2</sup> 584 ; Ernout, *Recueil*, n° 138 (fragment). Nominatifs pluriels en *-īs* : *qua fineis fierent* (3), *fineis* (6), *hisce finis uidentur esse* (13). — Accusatifs pluriels en *-īs* : *eos fineis facere* (3), *intra eos fineis* (23), *eos omneis* (43), *inter Genuateis* (2), *ante eidus Sextilis primas* (44). — Nominatifs pluriels en *-ēs* : *uti ceteri Langenses* (30) ; de même *Langenses* (13, 24, 25, 27, 35, 36, 37, 40) et *Odiates* (38, 40). — Accusatifs pluriels en *-ēs* : *castellanos Langenses Veituros* (24), *Genuates Veiturosque* (33), *per Genuenses* (26), *Genuenses* (44). — La confusion qui règne, dans la graphie, entre *ē* et *ī*, d'une part, entre *ē*, *ei*, *ī*, d'autre part, diminue, il est vrai, la portée de ce témoignage.

2. *C. I. L.* I<sup>1</sup> 198 = I<sup>2</sup> 583 ; Ernout, *Recueil*, n° 136 (fragments). Nominatif pluriel en *-īs* : *ceiueis Romani iustei sunt* (77). — Accusatifs pluriels en *-īs* : *eas res omnis* (59), *ceteras res omnis* (59), *omnis* (15). — Nominatifs pluriels en *-ēs* : *duae partes iudicum* (49), *omnes* (36). — Les thèmes consonantiques ont, comme il est normal, le nominatif en *-ēs* : *io(u) dices* (26, 27, 27, 27, 36, 36, 50), *maiores* (10, 33), comme l'accusatif : *io(u)dices* (15, 24), *homines* (34). Mais, une fois, le flottement entre *-ēs* et *-īs* au nominatif des thèmes en *-i-* a entraîné (38) *ioudicis L lectei erunt*. Cf., dans *C. I. L.* I<sup>2</sup> 20 (dédicace de deux préteurs), le nominatif pluriel [*praetor*is]. — La *lex repetundarum* comporte, elle aussi, une certaine confusion graphique entre *e*, *ī* et *ī* (*ei*).

3. *C. I. L.* I<sup>1</sup> 603 = I<sup>2</sup> 756 (dédicace et règlement d'un sanctuaire de Juppiter Liber à Furfo, en pays vestinien). Nominatif : *pelleis, coria fanei sunt* (16). Accusatif : *a. d. III idus Quinctileis* (2).

4. Voir Neue-Wagener, *Formenlehre*...<sup>3</sup> I [1902], § 69, p. 381-383. Ainsi, dans la tradition manuscrite du *Miles* de Plaute, nominatifs pluriels *aedīs* (678), *aurīs* (883), *aedīs dōtālīs* (1278), *forīs* (1377), etc., et extension aux thèmes consonantiques de ce flottement entre *-ēs* et *-īs* au nominatif pluriel : *satellitīs* (78), *praedōnīs* (118), *omnis mōris* (637), etc. Pour les adjectifs, voir Neue-Wagener<sup>3</sup> II § 28, p. 60-61 (thèmes en *-i-*), et § 42, p. 119 (thèmes consonantiques).

5. Accusatif : ... *uis multas possidet in se* (Lucrèce II 586) ; *male iam adsuetum ad omnis*

On sait, enfin, que plus tard, dans tout l'Ouest du domaine roman, sous l'influence de la troisième déclinaison, l'accusatif pluriel des thèmes en *-ā-* fera fonction de nominatif<sup>1</sup> :

## I

N. *-ās*A. *-ās*

C'est donc seulement dans la deuxième déclinaison que les langues romanes pourront trouver au pluriel les éléments d'une distinction formelle entre cas sujet et cas objet, aussi longtemps qu'y subsistera un reste de flexion nominale : lat. *sānī/sānōs* > anc. fr. *sain/sains*, anc. prov. *san/sans*, rhétique (xvii<sup>e</sup> siècle) *sauni/sauns*.

## II. — GÉNITIF SINGULIER

ET DATIF SINGULIER DES THÈMES EN *-u-*

Nous entendons, dans ce qui suit, non proposer pour les finales latines des explications nouvelles<sup>2</sup>, mais reprendre le problème de leur chronologie relative. De notre interprétation, tous les éléments figurent déjà dans divers manuels de linguistique latine, italique ou celtique, sans que la synthèse en ait été faite, et tirées les conclusions.

Le latin archaïque, au génitif singulier des thèmes en *-ū-*, présente deux finales : *-ūs* (celle du latin classique), et, d'autre part, *-ūōs*, *-ūīs*<sup>3</sup>. La première ne saurait être qu'ancienne et répond à *-ous* de l'osque et *-or* de l'ombrien, *-os* des inscriptions ogamiques et *-o* du vieil-irlandais, *-aus* du gotique, *-aus* du lituanien, *-u*

*uis controuersiarum* (Salluste, *Hist.* III 84 Kr., cité par Priscien). Nominatif : ... *multae uis unius corporis extant* (Lucrece III 265).

1. Sur les premiers symptômes de cette confusion en latin impérial, voir p. 89, n. 1. Sur l'ensemble des faits romans, consulter E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*<sup>2</sup> [1923], *passim* (notamment § 13, p. 221)

2. Voir essentiellement : F. Sommer, *Handbuch...*<sup>3</sup> [1914], p. 387-394 (§§ 221-234) ; Meillet-Vendryes, *Traité...* [1924], p. 449-452 (§§ 713-717) ; A. Ernout, *Morph. hist. du latin*<sup>2</sup> [1927], p. 102-108 (§§ 81-88) ; Stolz-Leumann, *Lat. Grammatik*<sup>5</sup> [1928], p. 263-281 (en particulier §§ 187 a, c et 189 b).

3. Finale *-uos* dans le sénatus-consulte des Bacchantales (*de senatuos sententiad*, à plusieurs reprises : A. Ernout, *Recueil*, n° 126) et dans une inscription falisque (*de zenatuo sententiad*, n° 63). Finale *-uis* chez les écrivains ; citations, et témoignages des grammairiens, chez Neue-Wagener, *Formenlehre...*<sup>3</sup> I [1902], p. 536-539 (§ 93).

du vieux-slave, *-oh* du sanskrit (indo-européen \**-eu-s*, \**-ou-s*)<sup>1</sup>. — La seconde<sup>2</sup> est susceptible, *a priori*, d'interprétations diverses : 1° La finale de *senātuos* pourrait reposer sur \**-wos* (avec vocalisation régulière *u*<sup>(w)</sup> de *w* appuyé) et continuer en latin le type indo-européen de skr. *paç-û-h* / *paç-v-áh*, à côté de *senātūs* (continuant le type indo-européen de skr. *sūn-u-h* / *sūn-o-h*). — 2° La finale de *senātuos* pourrait reposer sur \**-ow-os* et représenter un aménagement analogue à celui du type grec  $\pi\lambda\alpha\tau\text{-}\acute{\upsilon}\text{-}\varsigma$  /  $\pi\lambda\alpha\tau\text{-}\acute{\epsilon}$ (F)- $\omicron\varsigma$  : compromis entre \**-ous* et \**-wos*, ou réfection du génitif en *-ous*, d'après le datif en \**-ow-ei*. — 3° Enfin, *senātuos* pourrait résulter d'un arrangement tout à fait récent : substitution à la finale \**-ous*, devenue inintelligible quand se fut perdu le sentiment des alternances vocaliques, d'une finale *-ŭ-ōs* (*-ŭ-īs*), dont les deux éléments étaient clairs (voyelle finale du thème + désinence athématique de génitif), parallèle à la finale *-ŭ-ōm* du génitif pluriel, et qui, par surcroît, était celle des anciens thèmes en *-ŭ-* (*sūs* / *sŭīs*, *sŭōm* ; *grūs* / *grŭīs*, *grŭōm*).

De ces trois interprétations, c'est la dernière qui est le plus souvent adoptée<sup>3</sup>. Si lacunaire que soit notre information sur l'osco-ombrien<sup>4</sup> (et fragile, donc, en ce domaine, l'*argumentum ex silentio*), l'accord entre lat. *-ūs*, osq. *-ous*, ombr. *-or*, et l'absence de correspondants osques ou ombriens pour *-uos*, *-uis*, rendent vraisemblable, pour ces dernières finales, une origine récente et proprement latine. Elles ne se rencontrent, il est vrai, qu'en latin archaïque ; on n'en doit pas, pour autant, conclure qu'elles y sont une survivance d'un état de langue antérieur ; car la période pré-

1. Sur les finales indo-européennes de génitif et de datif singulier des thèmes en *-u-*, voir K. Brugmann, *Abrégé...* [1905], p. 402 et 404 (§§ 461, 2, et 465, 2), et *Grundriss...*<sup>2</sup> III [1911], p. 156, 171-2, 176-7 (§§ 144, 163, 172) ; Wackernagel-Debrunner, *Altind. Gramm.* III [1930], p. 130-162 (en particulier §§ 69, 74, 75) ; A. Meillet, *Introduction...*<sup>7</sup> [1934], p. 308-311.

2. On négligera, dans ce qui suit, la différence entre *-uos* et *-uis* (issu de \**-ues*), laquelle ne fait pas difficulté, le vieux latin connaissant encore, on le sait par ailleurs, les deux formes \**-ēs* et \**-ōs* de la désinence athématique de génitif singulier.

3. J. Vendryes (*Traité* de Meillet-Vendryes) paraît tenir pour le rapprochement entre *senatuos* et gr.  $\mu\acute{\epsilon}\lambda\upsilon\omicron\varsigma$ ,  $\gamma\omicron\upsilon\nu\acute{\omicron}\varsigma$  (de  $\gamma\omicron\nu\nu\acute{\omicron}\varsigma$ ), skr. *paçvāh*. — Hésitent entre l'hypothèse d'une conservation et celle d'une innovation : K. Brugmann (*Abrégé*) et F. Sommer. Dans la seconde édition du *Grundriss*, Brugmann semble pencher pour une innovation, dont le point de départ serait l'intégration à la quatrième déclinaison d'anciens thèmes en *-ŭ-* (comme celui de *socrus* : *socrŭīs* pourrait être une forme héritée, cf. skr. *svagrŭvāh*). — Se prononcent nettement pour une innovation proprement latine : A. Meillet (*De quelques innovations...* [1906], p. 3), A. Ernout, M. Leumann.

4. Voir R. von Planta, *Gramm. der osk.-umbr. Dialekten*, II [1897], p. 158-164 (§§ 279-280) ; C. D. Buck, *A grammar of Oscan and Umbrian*<sup>2</sup> [1928], p. 131-132 (§§ 184-185).

littéraire du latin est celle où le plus libre jeu a été laissé aux créations analogiques. Il n'y a pas lieu de penser, malgré la ressemblance des formations, que lat. *equābus* continue un ancien dat. abl. pluriel de la première déclinaison (skr. *ācṣābhyaḥ*) ; c'est une création du latin archaïque, dont on aperçoit les conditions<sup>1</sup> ; l'italique ne connaissait plus, pour ce cas, que *-āis* (osque *-āis*, ombr. *-er*, v. lat. *-eis*)<sup>2</sup>. De même, la ressemblance entre les finales de *senātus* et de skr. *paçvāḥ* ne prouve point que la forme latine continue un type de flexion indo-européen ; il semble bien que l'italique, pour ce cas, ne connaissait que *\*-ous* : *-uos* est alors, en latin archaïque, non une survivance, mais une création.

Au datif singulier, le latin archaïque présente aussi deux finales : *-ūi* (celle du latin classique) et *-ū*<sup>3</sup>. La première est généralement rapprochée de skr. *-ave*, v. sl. *-ovi* (indo-européen *\*-ew-ei*, *\*-ow-ei* ; cf. gr.  $\text{-}\epsilon\text{F}\text{-}\iota$ , avec une autre forme de la désinence), et considérée comme ancienne<sup>4</sup>. La seconde, quelle qu'en soit l'origine, est considérée comme récente ; la catégorie casuelle du datif demeurant, en latin, distincte de celles de l'ablatif et du locatif, il est inadmissible qu'une forme d'ablatif (ital. *\*-ūd*) ou de locatif (indo-eur. *\*-ōu*) ait pu faire fonction de datif<sup>5</sup> ; seule, alors, l'analogie doit rendre compte de la finale latine *-ū* de datif.

1. Pour J. Vendryes cependant (*Traité de Meillet-Vendryes*) et, semble-t-il, pour A. Ernout, rien n'empêche de voir dans lat. *-ābus* une formation ancienne. — K. Brugmann (*Abregé, Grundriss*<sup>2</sup>) hésite entre les deux interprétations. — Préfèrent considérer *-ābus* comme une innovation latine A. Meillet (*De quelques innovations..* [1906], p. 24-25), F. Sommer, M. Leumann.

2. Le celtique, il est vrai, conserve le datif pluriel en *\*-ā-bh-* (gaul.  $\text{Ναμαυσιναβο}$  « Ne-mausensibus » ; v. irl. *-a<sup>1</sup>b*). — Si le rapprochement des types gr.  $\text{μῆνους}$  et lat. *senātus* est peu significatif (parce qu'ils peuvent résulter de développements indépendants, tout comme gr.  $\text{-}\alpha\text{ι}\text{ς}$  et lat. *-eis* > *-īs* au datif pluriel de la première déclinaison), le rapprochement entre gr.  $\text{-}\tilde{\alpha}\text{φι}$  (hom.  $\text{-}\eta\text{φι}$ ) et lat. *-ā-bus* l'est moins encore, la forme en  $\text{-}\varphi\text{ι}$  étant loin d'être en grec une simple caractéristique de datif pluriel.

3. Données chez Neue-Wagenr, *Formenlehre*<sup>3</sup> I [1902], p. 541-546 (§ 95).

4. Le rapprochement est classique et figure chez Brugmann, chez Sommer, chez Meillet-Vendryes, chez Ernout, chez Stolz-Leumann.

5. L'explication classique du datif latin en *-ū* (celle aussi, on le verra, du datif ombrien en *-ō*) consiste, précisément, à y voir un ancien locatif en *\*-ōu* (Brugmann et Sommer, von Planta et Buck, etc.). — L'objection phonétique soulevée par A. Ernout (*I. F.* XXVI [1909], p. 91-93) n'est pas valable. Dans les langues italiques, les diphtongues à premier élément long qui subsistaient en finale absolue présentent, en effet, deux types de traitement : datif singulier *\*-āi* > *ā* (latin dialectal *Iūnōnei Loucinā*, etc.) et *\*-āi* > *-ai* (d'où osq. *-āi*, lat. *-ai* > *-ae*, ombr. *-e*) ; dat. sing. *\*-ōi* > *ō* (latin), et *\*-ōi* > *-oi* (osq. *-ūi*, ombr. *-e*). L'exemple de lat. *duo* prouve d'autant moins que la forme répond plus probablement à gr.  $\text{δύο}$  qu'à hom.  $\text{δύω}$ , véd.  $\text{dṛā}$  < *\*dṛō(u)* ; d'ailleurs, le traitement *-ou* (lat. *ū*) pour la finale *\*-ōu* de locatif est attesté par lat. *diū* « de jour ». — En revanche, l'objection syn-



Elle en peut rendre compte, au reste, de façons diverses. A l'intérieur de la quatrième déclinaison, génitif en *-ūs* et datif en *-ūī* pouvaient servir d'amorce, le second à la création d'un génitif en *-ūīs*, le premier à celle d'un datif en *-ū*, l'une et l'autre innovation ayant pour effet de réaliser, entre les deux cas, l'isosyllabisme que présentent les autres paradigmes<sup>1</sup>. — D'autre part, l'existence ancienne de doublets tels que *\*domū-* et *\*domō-*, et, à partir du 11<sup>e</sup> siècle, la fermeture de *-ōs*, *-ōm* en *-ūs*, *-ūm*, ont institué des rapports étroits entre quatrième et deuxième déclinaison : le datif en *-ū* pourrait être à l'ablatif en *-ūd* (en *-ū* à partir du 11<sup>e</sup> siècle), comme le datif thématique en *-ō-* à l'ablatif en *-ōd* (en *-ō* à partir du 11<sup>e</sup> siècle)<sup>2</sup>. — On sait, enfin, que les flexions des thèmes en *-ī-* et en *-ū-* étaient parallèles en indo-européen, et, dans la mesure où elles le sont restées, ont assez souvent agi l'une sur l'autre ; dans la flexion italique des thèmes en *-ī-*, le génitif était en *\*-eis*<sup>3</sup>, le datif en *\*-ei*<sup>4</sup> ; parallèlement, dans les thèmes en *-ū-*, l'analogie

taxique, également alléguée par A. Ernout, est pleinement valable et doit faire écarter une telle explication du datif latin en *-ū*.

1. C'est l'hypothèse de A. Ernout (*I. F.* XXVI [1909], p. 91-93). A ne considérer que les faits latins, elle appelle deux objections de détail. Si l'on voit comment *-uis* (G.) a pu être tiré de *-uī* (D.) d'après le rapport des génitifs en *-īs* aux datifs en *-ī* dans la troisième déclinaison, on voit moins bien comment *-ū* (D.) a pu être tiré de *-ūs* (G.), un rapport formel de ce type entre les deux cas n'existant dans aucune autre déclinaison. D'autre part, la tendance à l'isosyllabisme, si elle n'a jamais existé, n'a pas été, en tout cas, assez forte pour faire prévaloir soit le couple *-ūs/-ūī*, soit le couple *-ūs/-ū*. — De plus, A. Ernout renonce à tenir compte du datif ombrien *trifo* (voir plus bas), lequel « ne prouve rien parce qu'il peut devoir son *-o* au génitif *trifor* ». Mais précisément, si lat. *senātū* doit son *-ū* au génitif *senātūs*, et si *-ū* du latin répond phonétiquement à *-ō* de l'ombrien, il y a lieu de se demander s'il s'agit vraiment d'innovations indépendantes.

2. C'est l'hypothèse de B. Hermann (*Göt. Nachr.*, 1919, p. 221-222) ; elle laisse également de côté ombr. *-ō*, qui s'expliquerait autrement (par analogie avec la flexion des thèmes en *-ī-* ; voir ci-dessous). — Selon J. Vendryes (*Traité*), le datif en *-ū* serait analogue à la fois du datif thématique en *-ō* et du datif en *-ī* des thèmes en *-ī-*.

3. Génitif indo-européen *\*-ei-s*, *\*-oi-s* : osq. *-eis*, ombr. *-er*, got. *-ais*, v. sl. *-i*, lit. *-ās*, skr. *-eh*. Il a existé aussi un génitif en *\*-y-os* (type skr. *āv-i-h* [*āv-y-ah*], en regard de *mat-i-h* [*mat-é-h*]) ; mais les formations en *-i(y)os* que présentent diverses langues peuvent résulter en partie de développements indépendants (voir, par exemple, p. 99, n. 2).

4. Sur l'ancienneté indo-européenne (au moins dialectale) du datif en *-ei* (issu de *\*-ey-ei* par haplogogie), voir A. Meillet, *M. S. L.* XVIII [1913], p. 378-379. Cette ancienneté résulte de l'accord des faits italiques, d'une part, des faits slaves (et baltes), d'autre part, les langues comme le germanique et le grec n'enseignant rien (parce que la désinence de datif des thèmes consonantiques y était *\*-i*, non *\*-ei*) ; la finale indo-iranienne (skr. *-aye*) peut soit reposer sur *\*-ey-ei* (sans haplogogie), soit résulter d'une innovation sur le modèle des thèmes en *-ū-* (datif skr. *-ave*, de *\*-ev-ei*). — A propos des faits celtiques, Meillet écrit : « Rien n'empêche... d'expliquer le type de datif v. irl. *fáth* par *\*wátei* ; mais d'autres explications sont également possibles et il n'y a rien à tirer de cette forme pour la démonstration ; on retiendra seulement que le datif en *\*-ei* des thèmes en *-i-* a de grandes chances d'être italo-celtique. »

a pu entraîner la création d'un datif en \*-ou (au lieu du plus ancien \*-oweī), à côté du génitif en \*-ous<sup>1</sup>. Cette dernière interprétation est celle qui accorde au datif latin en -ū la date la plus ancienne, sa création étant antérieure à la substitution latine de \*-ēs (d'où -īs) à \*-eis dans les génitifs des thèmes en -ī-.

Or, on ne connaît en osco-ombrien, pour la quatrième déclinaison, qu'une finale de datif : ombrien -u (*Ahtu*), -o (*trifo*, *Fiso*, *Trebo*), laquelle, phonétiquement, repose sur une diphtongue \*-ou. Si l'on écarte, comme on l'a fait pour le latin, et pour les mêmes motifs, l'hypothèse d'un locatif (en \*-ōu) faisant fonction de datif<sup>2</sup>, ombr. -o doit s'expliquer par l'analogie. Une seule interprétation analogique se présente : en faire un datif en \*-ou qui serait au génitif en \*-ous comme le datif en \*-ei des thèmes en -ī- est au génitif en \*-eis. Il y a donc de grandes chances pour que les finales lat. -ū et ombr. -o continuent l'une et l'autre une même finale italique \*-ou.

Mais, dès lors, demeure-t-il légitime de considérer lat. -ūī comme plus ancien que -ū? Le datif en -ūī est susceptible, a priori, d'interprétations diverses : 1° La finale de *senātuī* pourrait reposer sur \*-ow-eī (avec vocalisation de *ω* appuyé) et continuer en latin le type ancien de skr. *paçūh* / *pacvāh*, *pacvé*. — 2° La finale de *senātuī* pourrait reposer sur \*-ow-eī et continuer en latin le type de skr. *sūnūh* / *sūnōh*, *sūnāve*. — 3° Enfin, *senātuī* pourrait résulter d'un arrangement récent : substitution à la finale \*-ou d'une finale -ū-eī dont les deux éléments étaient clairs (voyelle finale du thème + désinence athématique de datif) et qui, de plus, était celle des anciens thèmes en -ū- : *sūs* / *sūīs*, *sūī*, *grūs* / *grūīs*, *grūī*. — Or, les mêmes raisons qui font considérer le génitif en -uos, -uīs comme une innovation latine valent pour le datif en -ūī, et il ne paraît pas fondé d'assigner à celui-ci une antiquité plus grande qu'à celui-là ; dans les deux cas, une survivance est possible, a

1. C'est chez M. Leumann qu'on trouve cette hypothèse formulée avec le plus de netteté, et préférée aux précédentes.

2. Les linguistes qui ont aperçu l'unité des faits latins et ombriens ont expliqué cette finale de datif comme un ancien locatif (Brugmann et Sommer, von Planta et Buck). Ceux qui ont aperçu, pour ombr. -o, l'explication analogique qui nous semble être la vraie se trouvent être, à l'exception de M. Leumann, ceux qui méconnaissent l'unité des faits latins et ombriens (A. Ernout, B. Hermann). M. Leumann lui-même, après avoir reconnu le caractère italique de ce datif en \*-ou, ne remet pas en question, pour autant, le caractère indo-européen du datif latin en -ūī.

*priori*, mais peu probable lorsqu'on envisage d'ensemble les faits italiques. Il en résulte que le rapprochement classique : lat. *-uī* : skr. *-ave* est illusoire, au même titre que le rapprochement lat. *equābus* : skr. *āçvābhyah*. L'italique commun fléchissait, au singulier :

Nom. *-us*  
 Acc. *-um*  
 Gén. *-ous*  
 Dat. *-ou*  
 Abl. *-ūd*  
 Loc. *-ōu*

En latin archaïque, *-uos* (*-uis*) et *-uei* > *-uī* résultent d'innovations parallèles, dont l'explication est évidente. Mais la seconde forme a eu plus de succès que la première au cours de l'histoire ultérieure de la langue<sup>1</sup>.

L'interprétation des données celtiques<sup>2</sup> est de nature à confirmer ces vues, encore que ces données soient trop souvent ou lacunaires ou ambiguës.

En celtique continental, le datif singulier des thèmes en *-u*<sup>3</sup> paraît être en *-ou* (diphthongue notée *-ouu* en caractères grecs) ; le seul exemple est le datif *Ταρανοου* du nom divin *Taranus*<sup>4</sup> dans

1. Si *-uī* (qui est récent) a fini par l'emporter sur *-ū* (qui est ancien), on se rappellera cependant que César considérait la finale *-ū* comme seule correcte.

2. Nous avons donné en note, dans ce qui suit, pour les lecteurs non celtisants de cette *Revue*, les indications sommaires nécessaires à l'intelligence des faits discutés. On se reportera, pour les données gauloises et irlandaises, aux ouvrages (non comparatifs) de G. Dottin (*La langue gauloise* [1918] ; en particulier p. 116-121 sur la déclinaison) et de J. Vendryes (*Grammaire du vieil-irlandais* [1908] ; en particulier p. 102-105 sur les thèmes en *-i-* et en *-u-*). Interprétation comparative chez R. Thurneysen (*Handbuch des Alt-irischen*, I [1909] ; en particulier §§ 299-313) et chez H. Pedersen (*Vergl. Gramm. der Keltischen Sprachen* [1909-1913] ; en particulier §§ 437-441) ou chez Lewis-Pedersen (*A concise comparative celtic grammar* [1937] ; en particulier §§ 236-300). M. J. Vendryes a bien voulu nous communiquer, à propos de cet article, d'utiles éclaircissements sur divers faits celtiques ; nous avons plaisir à lui en témoigner ici notre gratitude.

3. Aux thèmes en *-u-* n'appartiennent pas les datifs en *-ouu* des inscriptions de Cavaillon (Dottin, n° 12), de Nîmes (Dottin, n°s 20 et 23), peut-être aussi de Saint-Côme (Dottin, n° 27) ; il s'agit de *-āi*, issu de *\*-ōi* (tout *-ō* indo-européen devient *ū* en celtique), forme la plus ancienne de la finale de datif au singulier de la deuxième déclinaison, avant réduction de *-āi* à *-ū* (forme usuelle en gaulois). Cette finale *-ui* se retrouve dans les inscriptions dites lépontiennes de Gaule Cisalpine (H. Jacobsohn, *Altitalische Inschriften*, n°s 187-209) ; un datif comme *Latumarui* (n° 192) y appartient évidemment au nom celtique *Latumaros* et relève donc bien de la deuxième déclinaison.

4. C'est le tonnerre divinisé ; pour le nom du « tonnerre », on connaît en celtique, à côté du thème *\*taranu-* (cf. encore *Taranucus* et *Taranucus*, épithètes divines : *C. I. L. III*

l'inscription d'Orgon (Dottin, n° 2) : Ουμηβρουμαρος δεδε Ταρανουου βρατουδε καντεμ<sup>1</sup>. Le génitif correspondant n'est pas attesté. — Le datif singulier des thèmes en *-i-* est en *-ē* (issu phonétiquement de *\*-ei*)<sup>2</sup>; un exemple en est fourni par l'inscription d'Alise (Dottin, n° 33), où le nom divin *Ucuetis* apparaît au datif, puis à l'accusatif : *Martialis Dannotali ieuru Ucuete sosin celicnon etic gobedbi dugiiontiio Ucuetin in Alisiia*<sup>3</sup>. Le génitif correspondant n'est pas attesté. — Si fragmentaire que soit notre information, il y a chance pour que le gaulois présente un état de la flexion parallèle à celui des langues italiques :

| thèmes en <i>-i-</i>   | thèmes en <i>-u-</i>          |
|--|-------------------------------|
| Gén. sg. [ <i>*-ēs</i> , issu de <i>*-eis</i> ] <sup>4</sup> | [ <i>*-ous</i> ] <sup>5</sup> |
| Dat. sg. <i>-ē</i> , issu de <i>*-ei</i>                     | <i>-ou</i>                    |

En celtique insulaire, seul l'irlandais conserve une déclinaison à date historique (inscriptions ogamiques, à partir du iv<sup>e</sup> siècle; gloses manuscrites du vieil-irlandais, à partir du viii<sup>e</sup> siècle). Mais un seul cas, le « datif », y cumule les fonctions du datif, de l'ablatif, de l'instrumental et du locatif indo-européens<sup>6</sup>, si bien que les

2804, XIII 6094 et 6478], un thème *\*tarani-* (*Taranis*, nom divin : Lucain I 416; nom d'homme : *C. I. L.* III 6150 et 7437), et, de plus, un thème en *-o-*, sur lequel paraissent reposer les formes du celtique insulaire (gall. bret. *taran*, etc.). Voir A. Holder, *Altkeitscher Sprachschatz* II [1904], col. 1728-9.

1. « Vembrumaros a donné à Taranus, à juste titre, un... » Le sens de l'accusatif final (à lire peut-être *κάντενα*, au lieu de *κάντεμ*) n'est pas connu. Le mot *βρατουδε*, fréquent dans les dédicaces de la Narbonnaise, doit répondre, pour le sens, au *merito* du formulaire latin (*uotum soluit libens merito*); on y voit une forme nominale fléchie, régie par la postposition *-δε* (cf. lat. *dē*, irl. *dí*, gall. *dí*); il est probable qu'il s'agit d'un cas oblique (instrumental en *\*-ū?*), d'un thème en *-u-* (v. irl. *bráth*, gén. *brátho* « jugement »); cependant, il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un mot de la deuxième déclinaison (instrumental en *\*-ō* ou ablatif en *\*-ōd*, avec passage celtique commun de *\*ō* indo-européen à *ū*).

2. Le passage celtique commun de *\*ei* indo-européen à *ē* n'est bien attesté que pour la syllabe radicale (i.-e. *\*deīwo-* > gaul. *Devo-*, etc.); le datif singulier des thèmes en *-i-*, correctement interprété, en fournit un exemple en syllabe finale. Du datif en *\*-ei* dans les thèmes en *-i-*, le gaulois livre un témoignage moins ambigu que l'irlandais, seul invoqué par Meillet dans l'article cité p. 95, n. 4.

3. « Martialis, fils de Dannotalos, a fait pour Ucuetis cet édifice (?) et pour les prêtres (?) qui servent (?) Ucuetis en Alise. »

4. On verra plus bas que l'irlandais a éliminé cette finale. On n'en a donc aucune trace en celtique. Mais il la faut supposer pour rendre compte de la création du datif en *-ou* des thèmes en *-u-* (qui est au génitif *\*-ous*, comme *\*-ei* est à *\*-eis*).

5. C'est la finale qu'a conservée l'irlandais (voir plus bas).

6. Faute d'information suffisante sur le gaulois, on ignore le nombre exact des cas du celtique commun. On ne sait si le celtique avait, comme l'italique, développé des formes distinctes d'ablatif singulier dans toutes les déclinaisons, et s'il avait, comme l'italique, confondu les emplois de l'ablatif et de l'instrumental; on ne peut définir avec précision à quel cas est le premier élément de gaul. *βρατου-δε* (voir n. 1 ci-dessus).

formes mêmes de ce « datif » ne continuent pas nécessairement des formes de datif indo-européennes. D'autre part, les traitements phonétiques de certaines finales demeurent mal définies, parce que les seuls exemples en sont fournis, précisément, par des formes casuelles susceptibles d'origines diverses. De là une assez grande marge d'incertitude dans l'interprétation des faits irlandais, lesquels se présentent comme suit.

Le génitif singulier des thèmes en *-u-* est en *-os* (c'est-à-dire *-ōs*)<sup>1</sup> dans les inscriptions ogamiques, en *-o* (plus tard passé à *-a*) en vieil-irlandais ; la voyelle de la syllabe finale, étant de moyenne ou de grande aperture, a entraîné, dans la syllabe radicale précédente, l'ouverture d'un \**ǵ* en *ě* et celle d'un \**ǔ* en *ō* (métaphonie) :

thème \**wīdhu-* « bois » : nomin. *fid*, gén. *fedā* ;

thème \**srūtu-* « courant » : nomin. *sruth*, gén. *srotha*.

Ce génitif (ogam. *-os* ; v.-irl. *-o*, *-a*) a été étendu par analogie aux thèmes en *-i-* ; l'extension est réalisée dès les premiers textes<sup>2</sup>.

Le datif singulier des thèmes en *-u-* fait défaut dans les inscriptions ogamiques ; en vieil-irlandais, c'est une forme sans désinence (semblable au nominatif) ; la fermeture d'un \**ě* en *ǵ* et celle d'un \**ō* en *ǔ* dans la syllabe radicale (métaphonie) supposent la chute, en irlandais, d'une voyelle finale fermée<sup>3</sup>, laquelle est nécessairement de timbre *u*<sup>4</sup> :

thème \**genu-* « bouche » : gén. *gena*, mais dat. *gin* ;

thème \**bhōnu-* « souche » : gén. *bona*, mais dat. *bun*.

1. Dans les inscriptions ogamiques, une ancienne finale \**-ōs* est représentée par *-as*.

2. Dans les thèmes en *-i-*, le vieil-irlandais n'a d'autre finale de génitif que *-o* (*-a*), et les inscriptions ogamiques ont des exemples de *-os* : *Ivacattos* (= v.-irl. *Echada*, gén. de *Eocha*<sup>4</sup>, thème en *-i-*). — Il n'est pas sûr que les finales en *-ias* des inscriptions ogamiques appartiennent à des génitifs de thèmes en *-i-* ; s'il en était cependant ainsi, il faudrait y voir une tentative pour remplacer l'ancienne finale \**-ēs* (issue de \**-eis*) par une finale où la désinence athématique (ogam. *-as* < \**-ōs*) s'ajoutait à la voyelle finale du thème. Mais cette solution, si elle a été tentée (ce qui reste douteux), n'a pas prévalu, et c'est l'extension de la finale des thèmes en *-u-* qui l'a emporté.

3. En irlandais, sous l'effet de l'accent d'intensité initial, toute voyelle (longue ou brève) en finale absolue tombe ; ainsi l'ancien \**-ū* du datif singulier des thèmes en *-u-*. Tombent aussi les brèves en syllabe finale fermée, comme l'ancien *-ǔ* devant *-s* au nominatif singulier. Seules subsistent les longues en syllabe finale fermée (on l'a vu pour le génitif singulier). Mais, avant leur chute, les voyelles des syllabes finales qui se sont amuies ont exercé sur les voyelles des syllabes radicales les mêmes actions (métaphonie) que celles qui ont subsisté.

4. Si elle avait été de timbre *i*, il se serait, en effet, superposé, aux faits de métaphonie, des faits d'*infection* (voir note suivante).

Le datif singulier des thèmes en *-i-* fait défaut dans les inscriptions ogamiques ; en vieil-irlandais, c'est une forme sans désinence (semblable au nominatif), mais où la métaphonie en syllabe radicale (\* $\acute{e}$ > $\acute{i}$ , \* $\acute{o}$ > $\acute{u}$ ) suppose la chute, en irlandais, d'une voyelle finale fermée, laquelle est nécessairement de timbre  $i^1$  :

thème \**mēli-* « miel » : gén. *mela*, mais dat. *mīl* ;

thème \**mōri-* « mer » : gén. *mora*, mais dat. *mū<sup>r</sup>*.

Historiquement, le génitif des thèmes en *-u-* (et en *-i-*) ne peut comporter qu'une interprétation : finale celtique \**-ous*, avec réduction de la diphtongue à  $\bar{o}$ , d'où ogam. *-ōs* ; puis chute de la consonne finale et abrègement subséquent de la voyelle, d'où v.-irl. *-o*. — Mais le datif des thèmes en *-u-* peut être, et a été, diversement interprété : on peut songer à un ancien instrumental en \* $\bar{u}^2$ , ou encore à un ancien locatif en \* $\bar{o}u^3$ , ou enfin à un datif en *-ou*. S'il s'agit d'un ancien locatif en \* $\bar{o}u$ , on pourra expliquer par les quantités différentes du premier élément de diphtongue la différence des traitements entre génitif (\**-ous*>*-ōs*) et datif (\* $\bar{o}u$ >\* $\bar{u}$ , qui, ensuite, tombe en finale absolue)<sup>4</sup>. Mais, s'il s'agit d'un ancien datif en \**-ou*, on pourra rendre compte de cette différence de traitements par la différence des positions, la réduction de \**ou* donnant  $\bar{o}$  en syllabe finale fermée, \* $\bar{u}$  en syllabe finale ouverte<sup>5</sup>. — Or, si les trois solutions sont phonétiquement possibles, et si elles ne s'excluent pas mutuellement (le « datif » irlandais étant un cas complexe), l'existence en italique d'un datif en *-ou*, qui ne peut être d'origine ni instrumentale (ou ablative) ni locative, et l'existence en celtique continental d'une finale *-ou* répondant à celle

1. Le caractère palatal de l'ancienne voyelle finale se dénonce par l'*infection* : développement d'un élément fugace  $\acute{a}$  après une voyelle radicale de timbre  $\acute{a}$  ou  $\acute{u}$  ( $\acute{u}$  ancien ou  $\acute{u}$  métaphonique) : datif *sū<sup>l</sup>* (thème \**sūli-* « œil » ; gén. *sūlo*) ; datif *mū<sup>r</sup>* (thème \**mōri-* « mer » :  $\acute{u}$  métaphonique) ; datif *fāth* (thème \**wāti-* « prophète » : gén. *fātho*) ; etc.

2. Pedersen (§ 438 et Lewis-Pedersen § 297), lequel rapproche gaul. βρατου-δε (sur quoi voir p. 98, n. 1 et 6).

3. Thurneysen (§ 310), lequel rapproche gaul. Ταραουου et les formes italiques (lat. *-ū*, ombr. *-ō*), également issues, pour lui, d'un ancien locatif en \* $\bar{o}u$ . — On ignore dans quelle mesure le celtique continental conservait distincte la catégorie du locatif (les seules données que nous ayons, relatives aux thèmes en *-ā-*, sont troubles). Si cette catégorie subsistait, l'hypothèse d'un locatif faisant fonction de datif soulèverait, à propos de gaul. *-ouu*, la même objection qu'à propos de lat. *-ū*, ombr. *ō*.

4. On ne saurait objecter le traitement *-au* (puis *-ō*) de \* $\bar{o}u$  dans un monosyllabe accentué comme *dau* (*dō*) « deux ».

5. Cf. \* $\bar{e}$  (issu de \**-ei*) devenant \* $\bar{i}$  avant de tomber, au datif singulier des thèmes en *-i-* (voir ci-dessus) ; ici encore, fermeture en finale absolue.

de l'italique rendent vraisemblable que le « datif » irlandais du type *gin*, *bun* continue, au moins en partie, un datif en \*-ou du celtique commun. — De même, pour les thèmes en -i-, le « datif » irlandais du type *míl*, *mu<sup>l</sup>r* peut continuer un instrumental en \*-ī ou un locatif en \*-ēi<sup>1</sup>; mais l'existence en italique d'un datif en -ei, qui ne peut être d'origine ni instrumentale (ou ablative) ni locative, et l'existence en celtique continental d'une finale (gaul. -ē) répondant à celle de l'italique rendent vraisemblable que le « datif » irlandais continue, au moins en partie, un datif en \*-ei du celtique commun.

Il paraît donc très probable, sinon rigoureusement démontrable, que le celtique commun connaissait, pour les thèmes en -i- et en -u-, la même flexion que l'italique (génitifs \*-eis, \*-ous; datifs \*-ei, \*-ou), et le fait est significatif pour la communauté des parlers italiques et celtiques, puisque le datif en \*-ou résulte d'une innovation.

Mais, si la grammaire comparée est ainsi amenée à assigner au type latin *senātū* une très haute antiquité sur les domaines italique et celtique, il devient d'autant moins probable que la finale indo-européenne \*-oweī se soit conservée à côté de \*-ou, pour réapparaître en latin; le type *senātūi* n'en a que plus de chances d'être une réfection proprement latine, et le rapprochement entre lat. -uī et skr. -ave, sl. -ovi, un mirage.

Michel LEJEUNE.

Bordeaux, avril 1944.

1. Le « datif » irlandais continue l'une et l'autre forme selon Pedersen (§ 441 et Lewis-Pedersen § 300), la seconde selon Thurneysen (§ 303). Tous deux considèrent gaul. -ē (*Ucuete*), au même titre que gaul. -ou (*Taravouu*) comme d'anciens locatifs, et ils interprètent pareillement -ei (et \*-ou) de l'italique.